

de grande voirie. Ils obtenaient, en 1811, la concession de la construction et du droit de péage du pont de Serin et, en 1814, celle du pont d'Ainay, tous deux sur la Saône.

Avant la Révolution, la ville de Lyon n'était point assujettie au logement des gens de guerre. La milice bourgeoise, qui reparut plus tard sous le nom de garde nationale, faisait le service aux différents postes assignés par le commandant. L'autorité royale avait le seul droit d'entretenir une troupe de deux cents hommes armés dans sa citadelle de Pierre-Scize. Il n'en fut plus ainsi sous Napoléon I^{er} et la ville dut créer des casernes pour le logement des troupes qui devaient séjourner. La première caserne qui fut créée à Lyon est un quartier de cavalerie, installé dans l'hôtel des Fermes, à la suite de l'hôpital de la Charité. Elle portait le nom de caserne de la Nouvelle-Douane et elle est actuellement occupée par le conseil de guerre et la prison militaire. Puis furent successivement installés un autre quartier de cavalerie dans le grenier d'abondance du quai de Serin, une caserne d'infanterie sous le nom de caserne des Collinettes dans le couvent que les religieuses de Sainte-Elisabeth avaient fait construire en 1665 sur la côte de Saint-Sébastien. Deux autres casernes d'infanterie furent créées vers 1815, l'une dite des Carmes-Déchaussés dans le couvent que ces religieux avaient occupé depuis 1618 jusqu'à la Révolution, montée des Capucins, sur le versant de la colline de Fourvière, l'autre rue Neyret, dans l'ancien monastère des religieuses du Bon-Pasteur.

La Restauration vit se développer le quartier conquis par Perrache sur l'ancien lit du Rhône, principalement dans sa partie septentrionale, car l'extrémité de la presqu'île n'était encore qu'un vaste terrain nu semé de taillis et de mares dont les exhalaisons fétides compromettaient même la salubrité des quartiers voisins. Elle n'était guère fréquentée que par les chasseurs car le gibier y abondait.

A la suite des inondations terribles de 1825, qui emportèrent quatre arches du pont Morand, l'administration municipale de la Guillotière, dont dépendaient les Broteaux, envisagea des moyens de protection pour ces nouveaux quartiers qui commençaient à se développer. Un grand nombre de maisons basses, construites en pisé de terre et pour la plupart habitées par des ouvriers en soie, avaient été détruites. La municipalité,